

# Kayak de Mer de la Côte d'Emeraude

**Président** : Monsieur Jean-Pol BUF

**Responsable** : Monsieur Jean-Pol BUF

**Adresse de l'association** : 4, Rue des Nénuphars  
35400 SAINT-MALO

**N° de téléphone** : 02 - 99 - 82 - 40 - 85

**Site Internet** : <http://kayaksaintmalo.free.fr>



Nous accueillons toutes personnes désirant naviguer en groupe.

Chacun navigue sous sa propre responsabilité avec son kayak et son équipement de sécurité.

KMCE propose à ses adhérents :

- \* une sortie en mer le samedi de 14h à 17h toute l'année, à Saint Malo ou aux environs.
- \* une sortie le jeudi de 18h30 à 21h durant l'été
- \* des sorties le mercredi ou le dimanche matin en fonction de la demande.
- \* 6 séances en piscine durant l'hiver pour effectuer des exercices de sécurité.
  - \* une randonnée plus longue chaque mois pour découvrir d'autre secteur de navigation.
- \* un encadrement par des kayakistes expérimentés et un moniteur fédéral.
  - \*une assurance complémentaire, un local pour stocker les kayaks et se réunir.
  - \* une adhésion du club à CK/Mer
- \* une information tenu à jour sur le site Internet et un bulletin d'information trimestriel.